ADHESION 2020-2021

CHARTE NEW WORK FRANCE

Conditions d'admission

STRUCTURE ET OBJECTIF

Le réseau New Work FRANCE est dirigé par un Conseil d'administration ; un bureau composé d'administrateurs désigne en son sein son Président, son Secrétaire et son Trésorier.

CHARTE DU RESEAU

L'exclusivité au sein du réseau n'est pas exigée. Plusieurs adhérents d'une même branche de l'activité commerciale, industrielle ou des services peuvent être représentés. Le Manager de Transition ou le Consultant, adhérent affilié au réseau NEW WOR FRANCE, s'engage à respecter les articles I à VIII ci-dessous de la présente charte :

I. Garder une transparence parfaite dans ses relations professionnelles et, cas particulier, informer la direction du réseau des postes ou missions que le Manager de Transition ou le Consultant occuperait dans de différentes associations ou entreprises concurrentes au réseau.

II. Respecter le secret professionnel et la confidentialité de toute information recueillie dans le cadre de ses fonctions au sein du réseau NEW WORK FRANCE.

III. Ne pas utiliser, de quelque manière que ce soit, les moyens mis à sa disposition par le réseau NEW WORK FRANCE au profit de différentes associations ou entreprises concurrentes au réseau.

IV. Ne pas détourner la clientèle du réseau NEW WORK FRANCE au profit de différentes associations ou entreprises concurrentes au réseau.

V. N'accepter que des fonctions au sein du réseau NEW WORK FRANCE que le Manager de Transition ou le Consultant soit en mesure d'assurer.

VI. En cas de différent avec la direction et/ou des adhérents du réseau NEW WORK FRANCE, le Manager de Transition ou le Consultant recherchera une solution amiable par l'intermédiaire d'un médiateur nommé d'un commun accord au sein du réseau.

VII. Chaque signataire de la charte s'engage à consulter les Membres du réseau NEW WORK FRANCE pour ses besoins en matériel, produits et services et à leur accorder la préférence, à conditions équivalentes. L'engagement « de préférence » est une règle d'éthique qui ne peut donner lieu à réclamations ou arbitrages en cas de non-respect.

VIII. Tout manquement à cette Charte pourra entraîner, après délibération du Conseil d'administration du réseau NEW WORK FRANCE, l'exclusion immédiate, celle-ci se réservant l'éventualité de poursuites judiciaires en réparation d'un préjudice subi.

PROJET

Paraphe

CHARTE NEW WORK FRANCE

Conditions d'admission

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour faire partie du Réseau NEW WORK FRANCE, les nouveaux membres doivent :

- Passer un entretien individuel avec la direction du réseau NEW WORK FRANCE ;
- Signer la présente charte et respecter le règlement ;
- Payer une adhésion qui est fixée tous les ans.

ACTIVITES DU RESEAU

La synergie entre le Réseau NEW WORK FRANCE et la Plateforme Collaborative PERFORMANCE BFC a pour vocation d'être un accélérateur d'activités. Cette plaforme vous vous propose :

- **De valoriser votre savoir faire :** Chaque membre devient acteur des expertises du groupement et les positionne sur les besoins réels en compétences pointues des TPE/PE/PME ;
- **De Capitaliser sur vos savoir-être :** Une initiative collective c'est s'assurer que tous les membres ont une vision partagée claire de la finalité, et que chacun soit bien mobilisé par le même but ;
- **De développer votre réseau :** La capacité à réseauter avec succès est devenue un atout déterminant dans les affaires, et peut offrir des possibilités incroyables. Le succès d'un réseautage n'est pas le résultat de la chance, mais celui d'un travail exigeant et persévérant.
- **De vous accompagner dans la concrétisations d'opportunités professionnelles :** Parce que le plus souvent, c'est sur le marché caché que la grande majorité des Managers de Transition obtiennent des missions.

PROJET

ENGAGEMENT ET PRIVILEGES

L'adhésion annuelle au réseau NEW WORK FRANCE est de 150 € net de TVA par année :

- **Vous engage** à Participer aux Petits Déjeuners Business de 8H00 à 11H00. La périodicité est variable. Il y en a au moins deux par ans. Le lieu sera indiqué dans la convocation envoyée par mail deux semaine avant l'événement. Le coût est de 8€ ttc ;
- **Vous bénéficiez** d'une inscription à l'annuaire du portail de **NEW WORK FRANCE**. Un formulaire pour définir votre expertise vous sera communiqué. A réception, votre d'expertise sera visible par toutes les entreprises et tous les membres du réseau. Nous vous conseillons de créer en parallèle un profil LinkedIn et/ou DoYouBuzz qui seront accessibles depuis votre fiche d'expertise de l'annuaire ;
- **Vous bénéficierez** des services de mise en relation avec les entreprises partenaires de la plateforme collaboratrice **PERFORMANCE BFC** dont **NEW WORK FRANCE** en est le propriétaire.
- **Vous bénéficierez**, sous la condition d'être à jour de votre cotisation annuelle et d'être visible sur l'annuaire, une mise en relation avec d'autres plateformes partenaires de **NEW WORK FRANCE**.

Paraphe

Engagements et privilèges ne sont valables qu'après paiement de l'adhésion.

ADHESION 2020-2021

CHARTE NEW WORK FRANCE

Conditions d'admission

MANAGER DE TRANSITION

Prénom : _____
Nom : _____
Société : _____
SIRET : _____ _____ _____ _____ – **NAF** _____
Cel : ___ ___ ___ ___ ___ **Mél :** _____@_____.____
Site Web : www.

FACTURATION

Adresse de facturation: _____
_____
_____

RGPD

☐ J'autorise la diffusion de mon image.

☐ J'accepte l'envoie de mail d'information à propos de NEW WORK FRANCE et de ses partenaires.

☐ En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies ou écrites soient exploitées dans le cadre de mon adhésion à NEW WORK FRANCE et de la relation commerciale qui peut en découler.

Dans le cadre de la conclusion du contrat de prestation, NEW WORK FRANCE est amenée à collecter, utiliser et traiter des données personnelles du client, afin de remplir ses obligations en matière de gestion et de déclaration.Conformément à la loi Informatique et Liberté, _____ dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement de ses données, ainsi qu'un droit à la limitation du traitement de celles-ci.

Paraphe

PROJET

CHARTE NEW WORK FRANCE

Conditions d'admission

ADHESION

Je soussigné(e),

_____ **en qualité de** _____

adhére au Réseau NEW WORK FRANCE à compter du _____ 2020 **et :**

I. **J'accepte d'être facturer du montant de la cotisation annuelle de 150,00 € net de TVA renouvelable par tacite reconduction avec un délai de résiliation de 2 mois avant la date d'anniversaire.**

II. **J'accepte de reverser à NEW WORK FRANCE une commission d'apporteur d'affaires de 15% du chiffre d'affaires correspondante aux missions apportées et signées par NEW WORK FRANCE.**

Je paie comme suit :

- **Mon adhésion au Réseau NEW WORK FRANCE :**
  - ☐ Virement bancaire échéance à échoir
  - ☒ Chèque bancaire à l'adhésion

☐ *Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.*

AHERENT*

* *Parapher chaque page – Signature et Cachet précédés de la mention "Lu et approuvé"*

[*Mettre la mention manuscrite «Lu et Approuvé» + la signature*]

PROJET

Paraphe